



OBSERVATOIRE des MÉTIERS
de l'alimentation en détail

PORTRAIT DES APPRENTIS DE L'ALIMENTATION

BOUCHERIE | BOULANGERIE | CHARCUTERIE
CHOCOLATERIE-CONFISERIE | PÂTISSERIE | POISSONNERIE
ÉDITION 2022

Résultats de l'enquête menée par l'Observatoire des Métiers de l'alimentation auprès de 2570 apprentis. Elle a permis d'évaluer l'impact de la crise sanitaire auprès des apprentis de l'alimentation en détail.

ORIENTATION : LES BESOINS D'INFORMATION ET DE CONSEIL PERSISTENT À UN NIVEAU ÉLEVÉ

Dans 93% des cas, les apprentis en provenance du collège ont obtenu l'affectation correspondant au premier choix exprimé. 7% des apprentis font état d'une orientation imposée.

En revanche, pour l'ensemble des apprentis, le taux d'insatisfaction concernant l'accompagnement reçu en matière d'orientation reste élevé : 36% des apprentis sont mécontents (la part était de 37% dans l'enquête 2019).

Le mécontentement porte en premier lieu sur le manque d'informations données sur l'apprentissage et les CFA.

Deux autres motifs d'insatisfaction sont exprimés (19% des apprentis) :

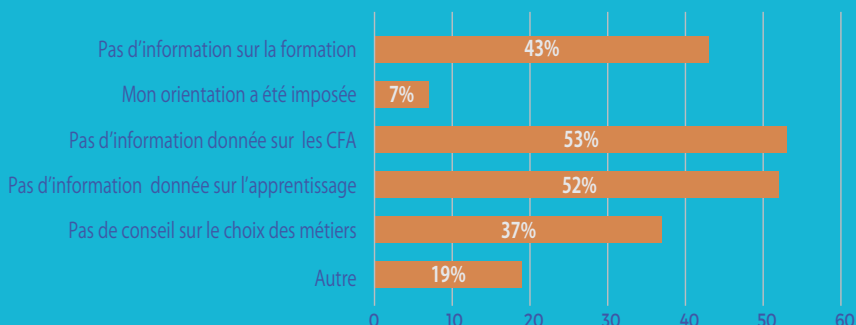
- l'absence de conseil pour les lycéens, étudiants et jeunes adultes en réorientation ;
- la difficulté, pour les bons élèves en fin de troisième, à imposer leur choix d'orientation vers l'apprentissage.

Ces problématiques devront être prises en compte par la réforme engagée sur l'orientation des jeunes.

GLOBALEMENT, PENSEZ-VOUS AVOIR ÉTÉ BIEN
ACCOMPAGNÉ(E) PAR VOTRE ANCIEN ÉTABLISSEMENT
SCOLAIRE POUR PRÉPARER VOTRE ORIENTATION ?



SI NON, QUELLES SONT LES RAISONS DE VOTRE MÉCONTENTEMENT ?



LES APPRENTIS ONT LE PLUS SOUVENT DÉCOUVERT LEUR MÉTIER À L'OCCASION D'UN STAGE EN ENTREPRISE

83% des apprentis ont découvert leur métier par l'un des trois vecteurs suivants :

- Un rêve d'enfant ;
- La connaissance d'un professionnel exerçant ce métier (parfois un parent) ;
- La réalisation d'un stage (le mode de découverte du métier le plus fréquemment cité).

L'incarnation du métier est donc beaucoup plus efficace que les salons, journées portes ouvertes, ou journées d'information. L'influence des professeurs et des parents apparaît peu importante. Ces caractéristiques sont inchangées depuis 2019.

45%



J'ai découvert le
métier à l'occasion
d'un stage

35%



C'est un rêve
d'enfant

29%



Je connais
quelqu'un qui
exerce ce métier

LA RECHERCHE D'UNE ENTREPRISE D'ACCUEIL RESTE AISÉE POUR 7 APPRENTIS SUR 10

Les mesures d'aides exceptionnelles à l'apprentissage semblent avoir facilité la recherche d'une entreprise d'accueil :

- 13% des apprentis ont démarré leur formation sans avoir signé de contrat d'apprentissage, une disposition renforcée pendant la crise sanitaire.
- Globalement, 73% des apprentis ont démarché 5 entreprises au plus, 37% n'en ont démarché qu'une seule ; pour 70% d'entre eux, la recherche a duré moins d'un mois.

Le temps de recherche est un peu plus long pour les jeunes inscrits en diplôme de niveau 4 (ex : Brevet professionnel) et pour les apprentis majeurs.

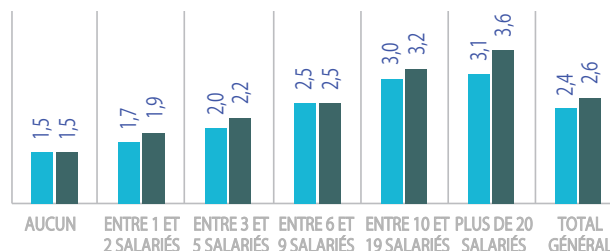
	Nombre d'entreprises démarchées		Durée de recherche < 1 mois
	Une seule	< 5	
Enquête 2019	36 %	34 %	68 %
Enquête 2022	37 %	36 %	70 %

LE NOMBRE MOYEN D'APPRENTIS ACCUEILLIS PAR ENTREPRISE A PROGRESSÉ

Les mesures d'aides exceptionnelles à l'apprentissage ont conduit à une hausse du nombre d'apprentis dans les entreprises de l'alimentation, ce qui se traduit par une élévation du nombre moyen d'apprentis accueillis en entreprise, qui passe de 2,4 en 2019 à 2,6 en 2022.

La hausse est plus importante dans les entreprises de plus de 10 salariés.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS FORMÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE

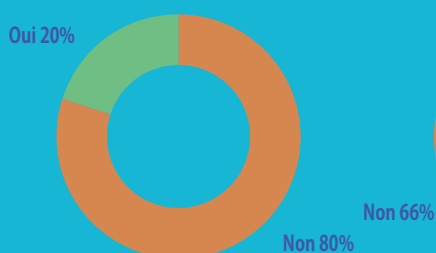


L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE TRAVAIL EN ENTREPRISE A ÉTÉ RELATIVEMENT MODÉRÉ

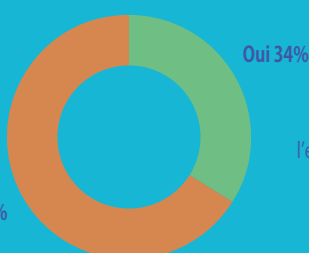
Les entreprises alimentaires de proximité, dans leur grande majorité, n'ont pas été concernées par les interdictions d'activités pendant la crise sanitaire, à l'exception de certaines activités comme celles de traiteur en extérieur, de salon de thé, ou d'entreprises situées en zone de bureau par exemple.

- Seuls 20% des apprentis ont été mis en activité partielle. Les apprentis chocolatiers ont été plus concernés par le chômage partiel (39%), au contraire des apprentis bouchers (13%).
- Un tiers ont vu leur activité en entreprise évoluer : les principaux changements ont porté sur la charge de travail (fluctuations à la hausse ou à la baisse), le respect des mesures sanitaires et les horaires de travail.

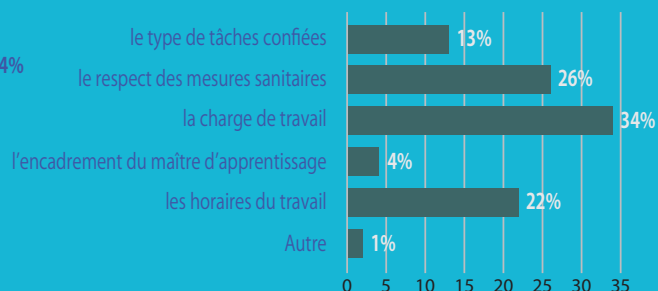
AVEZ-VOUS ÉTÉ MIS EN ACTIVITÉ PARTIELLE ?



VOTRE ACTIVITÉ EN ENTREPRISE A-T-ELLE ÉVOLUÉE EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE ?



SI OUI, QU'EST-CE QUI A CHANGÉ DANS VOTRE ACTIVITÉ (EN%) ?



LA CRISE SANITAIRE A CONDUIT À UNE DÉSORGANISATION DE LA FORMATION POUR 61% DES APPRENTIS

L'impact principal a porté sur l'organisation des enseignements :

- Suspension temporaire des cours pendant le 1er confinement, pour 61% des apprentis, dont 21% en totalité.
- Introduction massive de la formation en mode distanciel (pour plus de 70% des apprentis).

	 1er confinement	 2e confinement
Apprentis dont les cours ont été suspendus en tout ou partie	61%	47%
Apprentis ayant suivi les cours en distanciel en tout ou partie	70%	78%

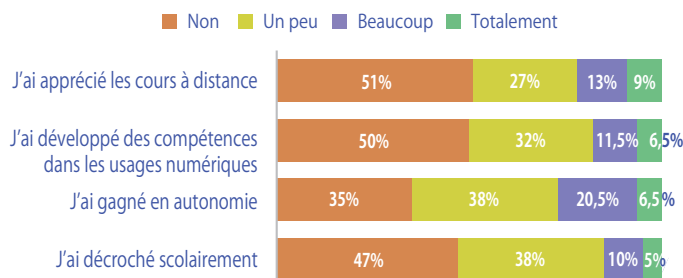
UN APPRENTI SUR DEUX A PRIS DU RETARD DANS SA FORMATION, 15% ONT DÉCROCHÉ EN TOTALITÉ

Le bilan de cette période est négatif pour la moitié des apprentis : 38% déclarent avoir « un peu » décroché scolairement, 15% ont décroché « beaucoup » ou « en totalité ». Le retard pris concerne aussi bien les enseignements pratiques que théoriques.

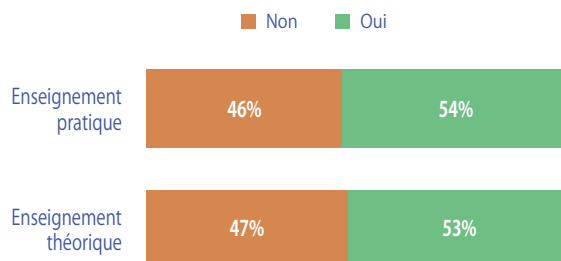
Les apprentis décrocheurs sont plus souvent les jeunes « primo-entrants » en apprentissage, en difficulté matérielle et financière.

Une autre moitié déclare avoir traversé la période sans préjudice. Parmi eux, plus de 20% des apprentis ont apprécié les cours à distance et développé des compétences numériques. 27% d'entre eux citent également avoir acquis beaucoup de compétences en autonomie et en organisation.

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE CETTE PÉRIODE ?



PENSEZ VOUS AVOIR PRIS DU RETARD DANS CERTAINS ENSEIGNEMENTS ?



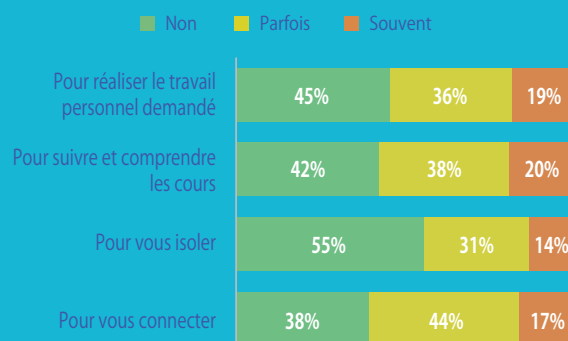
UN APPRENTI SUR 5 A FAIT FACE À DES DIFFICULTÉS MATÉRIELLES MAJEURES POUR LE SUIVI DE LA FORMATION À DISTANCE

Le manque d'équipement informatique a été un facteur de décrochage important :

- 22% des apprentis ne disposaient pas d'ordinateur pour le suivi des cours à distance ;
- 25% des apprentis non équipés ont décroché beaucoup ou en totalité, (contre 12% des apprentis équipés).
- 17% avaient des difficultés récurrentes de connexion sur internet, 14% ne pouvaient pas s'isoler pour le suivi de la formation.

En conséquence, 1 apprenti sur 5 a éprouvé des difficultés pour suivre et comprendre les cours, ainsi que pour réaliser le travail personnel demandé.

CONCERNANT LA FORMATION À DISTANCE, AVEZ-VOUS RENCONTRÉ DES DIFFICULTÉS ?



CONDITIONS DE VIE : DES APPRENTIS PLUS SOUVENT LOGÉS CHEZ LEURS PARENTS

Conséquence sans doute de la crise sanitaire, une part plus importante d'apprentis sont domiciliés chez leurs parents, y compris les apprentis majeurs : 82% des 18-19 ans au lieu de 61% en 2019 ; 69% des 20-21 ans, au lieu de 45% précédemment. Il s'agit là de la principale évolution constatée dans les conditions de vie des apprentis.

	Moins de 18 ans	18-19 ans	20-21 ans	22-23 ans	24-25 ans	plus de 26 ans	Ensemble
Enquête 2019	83%	61%	45%	32%	19%	11%	71%
Enquête 2022	97%	82%	69%	45%	30%	16%	76%

LES DEUX TIERS DES APPRENTIS SIGNALENT DES PROBLÈMES DE SANTÉ CONSÉCUTIFS À LA CRISE SANITAIRE

Au-delà de la formation, la crise sanitaire a également eu un impact sur le quotidien des apprentis : un quart d'entre eux déclare avoir subi des difficultés économiques et financières.

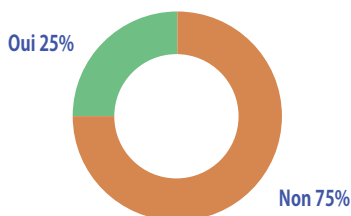
Les jeunes habitant chez leurs parents ont été moins touchés par ces difficultés (20% contre 38% des jeunes habitant seuls ou en couple).

Par ailleurs, 69% des apprentis ont rencontré de problèmes de santé ou psychologiques durant cette période :

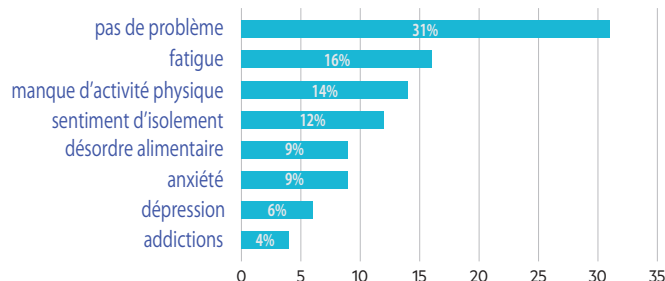
- 16% ont souffert de fatigue, 14% du manque d'activité physique ;
- 6% ont été atteints de dépression, 4% d'addictions.

Les jeunes apprentis décrocheurs ont été plus concernés par ces problèmes de santé : fatigue (36%), dépression (17%), addictions (13%).

AVEZ-VOUS SUBI EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES ?



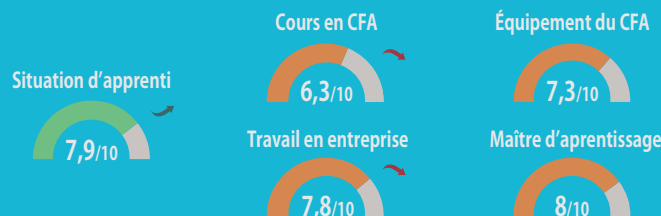
CONCERNANT VOTRE SANTÉ, SÉLECTIONNEZ LES PROBLÈMES RENCONTRÉS EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES)



LE NIVEAU DE SATISFACTION DES JEUNES RESTE ÉLEVÉ

La satisfaction des apprentis vis-à-vis de leur situation d'apprenti est majoritairement très bonne. La note moyenne est de 7,9 (au lieu de 7,7 en 2019).

96% recommandent l'apprentissage aux autres jeunes.



Méthodologie

L'Observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les métiers de l'alimentation créé par les branches professionnelles de la boulangerie, de la pâtisserie, de la chocolaterie-confiserie, de la poissonnerie, de la boucherie et de la charcuterie de détail recueille et analyse les informations sur la situation de la formation dans ces métiers. L'apprentissage étant la principale voie d'accès à ces métiers, une enquête a été lancée au premier semestre 2022 auprès des apprentis en cours de formation. Relayée par les CFA, cette enquête a permis de collecter les réponses de 2570 apprentis, ce qui permet de dresser un portrait de cette population.

Les résultats sont comparés à la première édition de cette enquête menée au 2nd trimestre 2019.

Cette étude est disponible sur le site de l'observatoire : <https://www.observatoire-metiers-alimentation.fr>

Contact : Secrétariat technique Observatoire prospectif des métiers et des qualifications des métiers de l'alimentation

Tél. : 01 44 90 88 44 / 06 07 96 75 66 observatoire@cgaad.fr

Enquête réalisée par

